



FRAD068_09G_051_008_PS01

Conrad et Walter de Horbourg concèdent l'avouerie* de la vallée de St Amarin et de Wattwiller, qu'ils tiennent de l'abbé de Murbach, à 15 vassaux, 1256, AD68, 9 G / titres généraux / 51/08.

* - L'avouerie est la charge de l'avoué, c'est-à-dire de celui qui est responsable de la protection d'une institution ecclésiastique en échange d'une rémunération sous forme d'impôt.

Zoom sur les sceaux de la charte

Détails des sceaux présentés, de gauche à droite :

- sceau de l'archidiacre du chapitre rural de Rouffach
- sceau du prévôt du chapitre Saint-Michel de Lautenbach
- sceau de Wilhelm d'Ungerstein
- sceau de Pierre d'Ungerstein Junior
- sceau de Henri de Schlierbach
- sceau de Craft Waldner dit de Guebwiller.

